DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et les pertes potentiels de ce portefeuille et pour vous aider à le comparer à d'autres fonds d'investissement.

Produit

Global Disruptors Portfolio

un compartiment de AB SICAV I

Actions de classe UCITS ETF USD Acc (ISIN : LU3322522163)

AB SICAV I est une société d'investissement à capital variable *(société d'investissement à capital variable)* et est gérée par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., un membre du groupe AllianceBernstein, qui est autorisé au Luxembourg, et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF). Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez consulter le site suivant www.alliancebernstein.com ou appeler +352 46 39 36 151.

Ce document a été publié le 17/03/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Il s'agit d'une catégorie d'actions ETF cotée dans un fonds d'investissement à capital variable.

Durée

Le Portefeuille n'a pas de date d'échéance précise. Le Conseil d'administration peut décider unilatéralement de liquider le Portefeuille conformément au prospectus du Fonds.

Objectif d'investissement

Le Portefeuille vise à accroître la valeur de votre investissement au fil du temps par une appréciation du capital.

Politique d'investissement

Dans des conditions de marché normales, le portefeuille investit généralement au moins 80 % de ses actifs dans des titres de participation d'entreprises que le gestionnaire d'investissement considère comme des leaders « disruptifs » à la pointe de l'innovation mondiale dans leurs secteurs respectifs. Ces entreprises peuvent être situées n'importe où dans le monde, y compris dans les pays des marchés émergents. Le gestionnaire d'investissement s'attend à ce que le portefeuille soit indépendant des régions et des secteurs, bien que son accent sur les leaders de l'innovation disruptive puisse entraîner une forte concentration d'investissements dans une ou plusieurs régions ou secteurs.

Le portefeuille peut investir dans tous les marchés sur lesquels ces titres sont négociés, tels que les marchés du China Connect Scheme pour les actions A chinoises et les marchés offshore pour les actions H. Le portefeuille peut également investir en Chine via le programme QFI.

Le portefeuille peut investir dans, ou être exposé à, les classes d'actifs suivantes jusqu'aux pourcentages d'actifs indiqués :

•pays des marchés émergents (y compris les entreprises de Chine continentale) : 30 %

•fonds d'investissement immobilier : 25 %

Les investissements du portefeuille peuvent inclure des reçus de dépôt, des titres convertibles et des ETFs. Le portefeuille peut être exposé à n'importe quelle devise.

Le portefeuille utilise des dérivés pour la couverture (réduction des risques), une gestion efficace du portefeuille et à des fins d'investissement.

Glossaire

Actions chinoises de catégorie A : Actions d'entreprises basées en Chine continentale qui sont cotées sur les bourses chinoises telles que la Bourse de Shanghai et la Bourse de Shenzhen. D'une manière générale, les actions A peuvent être achetées par des ressortissants de Chine continentale ; les investissements étrangers dans des actions A sont soumis à d'importantes restrictions réglementaires.

Programme China Connect : Un programme de liaison de négociation de titres chinois développé, entre autres, par les Bourses de Hong Kong, de Shanghai et de Shenzhen. Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Pays émergents : états dont les économies et marchés de titres sont moins bien établis.

Actions : Titres représentant une participation dans une société.

Autres objectifs d'investissement : Conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du portefeuille, moyens d'obtenir une exposition.

Investissement responsable

Le Portefeuille est classé dans la catégorie Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (SFDR). Pour plus d'informations, veuillez consulter les Divulgations Pré-Contractuelles du SFDR dans le prospectus du Fonds.

Indice de référence

MSCI ACWI Growth Index utilisé à des fins de comparaison de performance.

Le Portefeuille fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'investissement n'est pas limité par son indice de référence. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

Investisseur individuel visé

Le Portefeuille est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds. Ce Portefeuille est destiné aux investisseurs qui cherchent à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui comprennent le risque de perte d'une partie ou de la totalité du capital investi.

Devise du portefeuille

La devise de référence du Portefeuille est USD.

Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la classe d'actions est USD.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les gains en capital tirés du portefeuille sont réinvestis.

Rachat

La classe d'actions est cotée et négociée sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez acheter ou vendre des actions quotidiennement via un courtier en bourse pendant les heures de négociation des bourses concernées. Dans des circonstances exceptionnelles, vous serez autorisé à racheter vos actions directement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., conformément aux informations fournies dans le prospectus du Fonds. Seuls les participants autorisés (par exemple, certaines institutions financières) peuvent négocier directement des actions avec le portefeuille sur le marché primaire. Les dernières unités de prix et d'autres informations pratiques pour ce portefeuille peuvent être trouvées à l'adresse suivante : www.alliancebernstein.com

Dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risque

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Portefeuille pendant 5 années.

Il s'agit de la période de détention recommandée pour ce Portefeuille.

Il se peut que vous ne puissiez pas vendre votre Portefeuille facilement ou que vous deviez le vendre à un prix qui a un impact significatif sur le montant que vous récupérez.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un guide du niveau de risque de ce Portefeuille par rapport aux autres fonds d'investissement. Il indique la probabilité que le Portefeuille subisse des pertes en raison des mouvements des marchés.

Nous avons classé ce produit à 4 sur 7, ce qui correspond à la classe de risque la plus faible.

Risques significatifs pour le Portefeuille mais qui ne sont pas suffisamment pris en compte par l'ISR :

La notation ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements imprévisibles de grande ampleur, qui pourraient amplifier les risques quotidiens et déclencher d'autres risques, tels que :

Risque de contrepartie : si une entité avec laquelle le Portefeuille fait des affaires devient insolvable, les paiements dus au Portefeuille pourraient être retardés, réduits ou supprimés.

Risque de change : dans le cas d'une classe d'actions libellée dans une devise différente de la devise locale de l'investisseur, le rendement de l'investisseur sera impacté par le taux de change entre la devise de la classe d'actions et la devise locale de l'investisseur.

Risque lié à la liquidité : Certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au cours souhaité.

Risque lié au marché secondaire : Les catégories d'actions des ETFs sont soumises à des risques liés à la cotation, à la liquidité, à la négociation et au règlement. Il n'y a aucune garantie qu'une fois les actions cotées ou négociées sur une bourse, elles resteront cotées ou négociées sur cette bourse. Comme le prix de marché auquel les actions sont échangées sur le marché secondaire peut différer de la valeur nette par action, les investisseurs peuvent payer plus que la valeur nette actuelle lors de l'achat d'actions ETF et recevoir moins que la valeur nette actuelle lors de leur vente.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur les autres risques dans le prospectus à l'adresse suivante : www.alliancebernstein.com

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de cette classe d'actions dépend de la performance future du marché. L'évolution du marché à l'avenir est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant la performance la plus mauvaise, la moyenne et la meilleure du fonds au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne serions pas en mesure de vous payer. Le cas échéant, pour toutes les périodes antérieures à l'activation/réactivation de la classe d'actions, l'indice de référence ou un proxy de classe d'actions similaire a été utilisé pour reproduire les rendements attendus.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**10,000 USD**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**3,680 USD**	**3,000 USD**
	Rendement annuel moyen	-63.2%	-21.4%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7,070 USD**	**12,270 USD**
	Rendement annuel moyen	-29.3%	4.2%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11,790 USD**	**18,840 USD**
	Rendement annuel moyen	17.9%	13.5%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15,900 USD**	**24,800 USD**
	Rendement annuel moyen	59.0%	19.9%

Ce tableau montre le montant que vous pourriez récupérer au cours des prochaines 5 années, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez USD 10,000.

Les scénarios présentés illustrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres fonds.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures basée sur les faits du passé, et ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez variera en fonction des performances du marché et de la durée de conservation de l'investissement/du Fonds.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de la classe d'actions elle-même, mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou à votre distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement dans l'indice de référence entre le Novembre 2024 et le Novembre 2025.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement dans l'indice de référence entre le Octobre 2019 et le Octobre 2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement dans l'indice de référence entre le Décembre 2016 et le Décembre 2021.

Que se passe-t-il si AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont détenus auprès d'une société distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à effectuer des paiements ne serait pas affectée par l'insolvabilité d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.

Toutefois, en cas d'insolvabilité du dépositaire, le Fonds peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le dépositaire est tenu par la loi de séparer ses propres actifs des actifs du fonds. Il n'existe pas de fonds d'indemnisation des investisseurs qui pourrait compenser, en tout ou en partie, cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps : La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires.

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de détention du Portefeuille. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- La première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (0 % de rendement annuel). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que la performance de la classe d'actions était la plus élevée des deux valeurs : 0 % ou comme indiqué dans le scénario modéré ;

- Le montant investi est : USD 10,000.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	**104 USD**	**520 USD**
Incidence des coûts annuels (*)	1.1%	1.2% chaque année

(*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous quittez le Portefeuille après la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 14.7 % avant frais et 13.5 % après frais.

La personne qui vous conseille ou vous vend ce Portefeuille peut vous facturer d'autres frais. Si tel est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et sur la manière dont ils affectent votre investissement.

Nous pouvons être amenés à participer à une partie des coûts avec la personne qui vous vend le Fonds pour couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des frais : le tableau ci-dessous montre :

- l'impact chaque année des différents types de frais sur le rendement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;

- la signification des différentes catégories de frais.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus, qui est disponible à l'adresse www.alliancebernstein.com

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée sur cette classe d'actions.(*)	0 USD
Coûts de sortie	Aucun frais de sortie n'est facturé sur cette classe d'actions.(*)	0 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.78% de la valeur de votre investissement par an. Le chiffre des frais courants correspond à une estimation	78 USD
Coûts de transaction	0.26% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents pour le Portefeuille. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	26 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour cette classe d'actions.	0 USD

(*) Cela ne s'applique pas aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs particuliers qui ne sont pas des participants autorisés ou des investisseurs autorisés pourront généralement acheter ou vendre des actions uniquement sur le marché secondaire, où les actions du portefeuille sont négociées via un intermédiaire (comme un courtier). Dans ce scénario, ces investisseurs peuvent faire face à des frais et des coûts à payer à l'intermédiaire, mais qui ne sont pas facturés par le portefeuille ou le Fabricant. Les participants autorisés qui effectuent des transactions directement avec le Fonds supporteront les coûts de transaction associés.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le Portefeuille n'a pas de période de détention minimale requise mais est conçu pour un investissement à long terme; une durée d'investissement minimale 5 ans est recommandée.

Les actions du portefeuille peuvent être achetées et cédées chaque jour ouvrable. Pour obtenir des informations pratiques, veuillez consulter la rubrique « Qu'est-ce que ce produit ? ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être soumises par écrit :

• Par courrier postal à AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., Attn. Complaint Handling Officer, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

• Par email à ABLux-complaint@alliancebernstein.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.alliancebernstein.com/go/Complaint-Policy

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus en anglais, français et allemand, les derniers rapports annuels et semestriels en anglais et en allemand, ainsi que la valeur nette des actifs (NAV) des actions au siège social de la société de gestion ou en ligne à www.alliancebernstein.com

Plus d'informations sur la valeur nette intrajournalière et les avoirs de portefeuille sont disponibles à www.alliancebernstein.com/go/ETFdetails

Performances passées/Scénarios de performance : des informations sur les performances passées de la classe d'actions au cours des 10 dernières années et sur les scénarios de performance précédents, mises à jour tous les mois, sont disponibles à l'adresse suivante www.alliancebernstein.com/go/kid

Législation fiscale : Le Fonds est soumis aux lois et règlements fiscaux du Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence.

Le présent document d'informations clés sera mis à jour au moins tous les 12 mois à compter de la date de sa publication initiale, sauf en cas de modifications ponctuelles.